

L'INSURRECTION DU NORD-OUEST

LA PREMIERE BATAILLE

UNE EMBUSCADE

Le général Middleton devait atteindre la traverse de Batoche hier et on s'attendait alors à un engagement entre ses troupes et les rebelles. Mais, s'il faut en croire les nouvelles reçues de Winnipeg jusqu'à présent, la colonne du général, comprenant 100 hommes de la batterie "A", 40 hommes de l'école d'artillerie "C", 220 Grenadiers Royaux de Toronto, 300 hommes du 90e bataillon de Winnipeg, 50 hommes de l'artillerie de Winnipeg, 60 hommes de la troupe du major Boulton, et 25 hommes des éclaireurs du capt. French, a été surprise dans sa marche par une couple de cents métis et sauvages qui s'étaient postés en embuscade dans un ravin, à une quinzaine de milles de Batoche.

Les rebelles ont fait feu les premiers, puis se sont retirés devant la fusillade des soldats de Middleton. Ils ont continué ce manège quelque temps, se dérobant pour tirer et disparaissant ensuite. Le général a immédiatement déployé sa troupe pour une escarmouche, mais la batterie "A" fut quelques minutes sans pouvoir se rendre compte de la position de l'ennemi. A la fin, cependant, elle put atteindre un poste plus avantageux et fit pleuvoir un feu de file sur la troupe des assaillants. Deux maisons qui servaient de refuge aux rebelles ont été démolies, ce que voyant, ces derniers tentèrent une puissante attaque contre le 90ème bataillon et le forcèrent à reculer. Une terrible fusillade les contraignit bientôt néanmoins à se retirer. Ils se sont battus à la mode indienne et leur feu a été bien nourri et effectif. Le Capt. Clark, à la tête de ses francs-tireurs, s'est avancé le premier après que les éclaireurs eurent signalé le danger. Il a été suivi de près par la troupe de l'école d'infanterie de Toronto.

La bataille devint à la fin générale et très-violente. Les Indiens étaient extrêmement ardents au combat et leurs cris de guerre pouvaient être entendus à une assez grande distance. Ils se sont ralliés à plusieurs reprises et ont recommencé la fusillade, mais vers une heure après-midi, ils ont mis le feu à la prairie, pour favoriser leur retraite sans doute. Ce dernier plan fut déjoué par une forte pluie qui commença alors à tomber. On croit que le général Middleton a pu cerner les rebelles et que pas un seul ne s'est échappé.

TUÉS ET BLESSÉS

Voici la liste des tués et blessés de la bataille d'hier, aussi complète que les dépêches permettent de la donner jusqu'à présent : 90e bataillon—Tués—le soldat Ferguson, No. 6; le sergent McKlin, No. 6. Blessés—le capt. Clark, No. 6, légèrement atteint à un bras; le caporal Leithridge, No. 3, atteint d'un coup de feu à la poitrine; le caporal Bowden, No. 4, légèrement atteint à la tête; P. Jarvis, No. 3, blessures légères; F. Canniff, légèrement atteint au cou; P. Hartof, No. 6, blessé au bras gauche; C. Kemp, No. 6, atteint dans l'aine; P. Glowell, No. 2, blessé à l'épaule; P. Mathews, No. 6, atteint au bras; P. Slater, No. 6, blessé

20 lbs Cassonade Blanche \$1.00 15 de Sucre Granule \$1.00 Une magnifique lampe valant \$2.50 pour \$1.00

Oscar McDONELL EPICERIES, PROVISIONS, VERRERIES, VAISSELLE 101 RUE RIDEAU.

Une grande quantité de chapeaux provenant du stock de banqueroute de Beaudry sont en vente à moitié depuis le midi chez les acquéreurs. H. H. Pigeon et Cie., 551 rue Sussex.

à la jambe. La batterie "A"—Tué : le canonier Damanilly.—Blessés : Cook, Ainsworth et Mousseau, dangereusement; le sergent-major Mahinney, Langrell, Asselin, Imrie et Taylor, légèrement. L'Ecole d'infanterie "C"—Aucun tué.—Blessés : Arthur Watson, atteint dangereusement dans le corps; E. Caries, blessé au bras; M. Jones, atteint à la mâchoire; R. McDonald, blessé au bras.

Les morts ont été enterrés sur le champ de combat ce matin et les blessés vont être transportés à la traverse Clark où un hôpital militaire va être ouvert immédiatement.

LE GEN. MIDDLETON

Lady Middleton a reçu une dépêche à 8.30 ce matin lui mandant que durant la bataille d'hier contre les rebelles une balle a traversé le chapeau de son mari le major-général Middleton sans le blesser, heureusement. Le capt. Wise n'a pas été aussi favorisé et a été blessé à la cheville du pied après avoir eu deux chevaux tués sous lui durant le combat. Le lieutenant Doucet, revenu de Lady Middleton, a aussi eu un cheval tué sous lui et a reçu une balle au bras.

LE MONDE ET LA VILLE

Les nouvelles modes de Buttrick pour le printemps et l'été viennent d'arriver chez M. Ackroyd, agent, 70 rue Sparks.

Il y aura assemblée des menuisiers et meubliers dimanche, le 26 à 4 heures à la salle de l'Union St Joseph.

Une assemblée des Zouaves Pontificaux d'Ottawa est appelée pour demain à 3 hrs p. m. à la salle de l'Union St Joseph.

Ceux qui ont besoin de chapeaux pour hommes ou enfants, mous ou durs, peuvent les acheter à moitié prix dès aujourd'hui chez H. H. Pigeon et Cie.

Des ouvriers sont à enlever la vieille galerie qui entoure actuellement le couvent de la rue Rideau. On va aussi faire subir d'autres réparations considérables à la bâtisse.

Que personne ne manque de se rendre au grand encan du No. 165, rue Maria, lundi, 27 courant.

Le Pembroke Observer annonce que M. le juge O'Connor s'est fait voler sa montre et la chaîne qui y était attachée, pendant qu'il présidait les Assises Criminelles à Pembroke. Les deux articles valaient de \$400 à \$500 et l'on n'a pu mettre la main sur les habiles filous qui les ont escamotés.

Le Conseil-de-Ville n'a pas siégé, jeudi soir, en l'honneur de la St George. Il est de nouveau convoqué en séance spéciale pour lundi prochain. On prendra alors en considération le projet d'un prélèvement de \$300,000 pour améliorer les rues de la ville et tous ceux qui veulent bien se rendre compte de cette importante question feraient sagement d'assister aux délibérations de nos édiles, ce soir-là.

Le stock de M. Beaudry marchand tailleur, rue Sussex a été vendu hier à 50 1/2 cts. dans la piastre, argent comptant. MM. H. H. Pigeon et Cie., rue Sussex, en ont été les acquéreurs.

Hier après-midi, M. J. Christian, président du comité des chemins et des ponts sous l'autorité du conseil de comté; M. Ira Morgan, préfet du comté; M. Alfred Bingham, président du bureau des travaux de la cité; le maire McDougal et l'ingénieur de la cité M. Surtees ont fait la visite des ponts qui ont souffert des dommages, entre Ottawa et New-Ednburg. Il est entendu que le comté s'oppose à la reconstruction immédiate du pont St Patrice.

H. Talbot fera vendre à l'encan, lundi, 27 courant, à sa résidence, 165, rue Maria, tout l'ameublement de sa maison, consistant en sets de salon, de salle à dîner, de chambres à coucher, armoires, fournaies, tapis, etc., etc.

Ned Wright est incontestablement le champion des ivrognes passés, présents et à venir. Quand il ne cuve pas son vin à la station de police, il ingurgite de petits verres à l'auberge et s'en va titubant par les rues. Il a été condamné hier à quatre jours de prison pour avoir trop bu, et cette sentence purgée, il boira à nouveau pour être encore condamné. C'est ici son histoire de chaque jour.

On a apporté des améliorations considérables au canal Rideau, durant la dernière saison. Aux chutes de Jones et Whitefield, des jetées remplies de pierre ont été construites. A Newboro, deux nouvelles portes ont été ajoutées à l'écluse et des réparations faites au pont qui traverse le canal. Un nouveau pont volant a été jeté au-dessus d'une autre écluse, tandis que deux portes étaient ajoutées à celle de cette ville. Le canal est aujourd'hui complètement prêt pour la navigation.

Ceux qui veulent se procurer à bon marché d'excellents meubles et des ustensiles de ménage de première qualité ne devront pas oublier de se rendre, lundi, 27 avril courant, à l'encan de H. Talbot, 165, rue Maria.

Le Smith's Falls Independent annonce que lundi dernier dans la nuit quelques individus malintentionnés ont tenté de faire dérailler le train de passagers express venant d'Ottawa, en plaçant sur la voie une énorme pierre. Heureusement, l'ingénieur a aperçu cette obstruction à temps et a pu éviter ainsi un accident dont les conséquences auraient été terribles. Si on met la main sur les auteurs de cette tentative criminelle, il en sera sans doute fait bonne justice et ils n'auront pas volé leur sort.

Esseyez le nouveau savon électrique. P. sur le faire connaître, je vais le détailler à 6 cts. la barre, le prix du savon commun.

N. A. Savard, rue Dalhousie.

Les révérendes Sœurs de l'orphelinat Saint-Joseph sont actuellement à la recherche de deux jeunes pensionnaires de leur maison qui ont échappé à leur surveillance vendredi dernier, le 17 courant, et dont elles n'ont pu avoir de nouvelles depuis. Elles ont sollicité l'aide de la police dont les recherches ont été infructueuses. Les deux jeunes fugitifs se nomment George Woods et Stephen Dumont. Ils sont âgés de huit à onze ans et vêtus l'un en gris et l'autre en noir. Toutes informations à leur sujet seront reçues avec reconnaissance par les directrices de l'orphelinat.

Les propriétés de la Diphtérie du Dr N. Lacroix sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Garra Ottawa, 24 avril, 1885.

Alfred Séguin, pour avoir endommagé une voiture, cause remise à lundi. Jos. Homier, pour avoir défoncé une porte, cause remise à lundi. Xavier Larivière, vol d'habits, cause remise à lundi. Mary Maloney, assaut sur sa mère, cause remise à lundi.

VOITURES D'ENFANTS

75 voitures d'enfants viennent d'être reçues au magasin d'UNE PIASTRE de D. A. HARPER, 137 rue Sparks.

A ce magasin le public y trouvera le plus bel assortiment d'objets divers, à meilleur marché que partout ailleurs, à Ottawa, pour au moins 25 par cent.

Venez voir par vous-même, au magasin d'une piastre et de 10 cents de

D. A. HARPER, Propriétaire,

137 RUE SPARKS, [BATTISE FLANIGAN.]

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS

PAR H. CORRIVEAU Pâtisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc. No. 253 1/2 Rue Wellington, OTTAWA. 22 avril 1885

H. H. BRENNAN

Marchand d'Épicerie en gros, 89 ET 91 RUE RIDEAU, OTTAWA

Lard, Saïndoux, Huile de Charbon, etc., etc. Des échantillons et les prix fournis sur demande.

Vente de Meubles PAR ENCAN

Le sousigné à l'honneur d'informer le public, qu'il a reçu instruction de M. H. Talbot de vendre par encan publique à sa résidence, No. 165, rue Maria, LUNDI, le 27 et MARDI le 28 du courant, à 10 hrs. A. M. tout son ménage qui consiste en effets et meubles suivants: un joli set de salon en noyer noir, avec couverture en crin; chaises de fantaisie, étageres, etc., etc. L'ameublement de la salle à dîner est aussi en noyer noir et très complet sous tous rapports. Meubles, tapis, cadres, etc., de 18 chambres à coucher, rideaux, argenterie, etc., etc.

Ne manquez pas cette grande chance de vous procurer des meubles, etc., à bon marché. Ces effets n'ont servi qu'une année. Conditions argent comptant. L'encan est populaire.

W. H. LEWIS. Ottawa, 14 avril 1885.

ASSEMBLEE

Une assemblée des Barbiers de la ville est appelée pour lundi soir, le 27 courant, à huit heures et demie p. m., No. 433, rue Sussex, pour prendre en considération des affaires importantes.

Ottawa, 22 Avril, 1885. 4f

EXTRAORDINAIRE VENTE

de tapis de vos genres et qualités pour salon, chambres à coucher, salle à dîner, etc. tapis de fil pour 12 cents, tapisseries 38 cts., tapis braxelles, etc., etc. Vous n'avez pas de tapis, une splendide. Vous n'avez pas de tapis, une splendide. Vous n'avez pas de tapis, une splendide.

BLAIN & THERIAULT,

No. 136 Rue SPARKS. 18 mars 1885.—im

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du sousigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, laites, bois à finir pour maison, etc.

Peintures, huiles, vitres, mastic, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND

No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.)

NOUVEAU MAGASIN DE MODES PARISIENNES

NO. 521, RUE SUSSEX 4ème porte de la rue York.

Mademoiselle A. McDONALD, ci-devant de la maison Becket & McDonald [New-York Millinery House], vient d'établir un nouveau magasin à l'adresse ci-dessus. Elle a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses amies que ses chambres d'échantillons sont ouvertes MERCREDI, le 15 courant. Ses marchandises, achetées des principales maisons commerciales, sont d'une qualité supérieure et variées. Ses achats ont été faits pour argent comptant, ce qui lui permet de vendre à des prix très modérés. Rien ne sera négligé pour satisfaire les pratiques et maintenir l'excellente réputation que cette demoiselle s'est acquise en si peu de temps pour le goût et le fini de ses ouvrages. Mademoiselle Valliquette, qui a toujours été la favorite de sa nombreuse clientèle, sera heureuse de la recevoir au No. 521 à l'avenir. Vous trouverez à ce magasin des chapeaux en pailles de toutes nuances et couleurs. Chapeaux à bon marché pour petites filles et garçons; un riche assortiment des garnitures, fleurs, plumes, aigrettes, ornements dentelles tu rubans de toutes les couleurs, tissus pour voiles, soies, satins, Tulle, etc., etc., etc.

MAGASIN DE CHAUSURES

Le sousigné remercie bien respectueusement ses pratiques et le public en général pour l'encouragement reçu par le passé, et les informe qu'il vient de recevoir un large assortiment de chaussures qui saura satisfaire tous les goûts et à des prix très réduits. Une visite est sollicitée.

HILAIRE LALONDE, 106 et 108 Rue Lyon, Ottawa.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER,

MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES, 526 RUE SUSSEX OTTAWA

M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables.

Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes (7 mars 1885) 1a

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts

DE LA SAISON En Un Jour Après l'Ordre Donné

VIEUX CREPE REMIS A NEUF

Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN

NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.) 1 an.

13 mars, '85

ALPHONSE Entrepreneur de Pompes Funébres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Sénécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert à un magasin de pompes funébres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire. 3 mai—1 an

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884 1a2

L'OCTROI DES TERRES ACCORDÉ AU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MÉLANGEÉS DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie. Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAI de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Démentes de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au sousigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau, CHARLES DRINK WATER, 13 mars 1885.—la Secrétaire.

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées à un sousigné, et portant la suscription "Soumission pour l'Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de LUNDI, le 25 MAI 1885, pour la livraison des approvisionnements des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pendant l'exercice finissant le 30 juin 1886. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bonifi, raches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, les dates des livraisons, etc., en s'adressant au sousigné, ou au Commissaire des affaires des Sauvages à Régina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets (c. pour toute partie de chaque catégorie d'effets) séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, car sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération.

Chaque soumission devra, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature de deux cautions jugées suffisantes par le département, pour garantir l'exécution du contrat.

Dans tous les cas où le transport se ferait que partiellement par voie ferrée, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnements soient expédiés sans retards des stations de chemins de fer à leur destination dans l'intérieur du gouvernement au point de livraison.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. L. VANKOUGHNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages. Dépt. des Affaires des Sauvages. Ottawa, 19 mars 1885.

CONTRAT DES MALLS.

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le VENDREDI, 15 MAI 1885, pour le service des malls de Sa Majesté, entre le pont Billing et Ottawa en vertu d'un contrat pour 4 ans à commencer du 1er juillet prochain.

Le service devra se faire à pied ou autrement. Les malls devront laisser Ottawa chaque jour (le dimanche excepté) à 10 15 a.m. Elles devront laisser ce dernier endroit à 1 05 p.m. et arriver à Ottawa à 1.50 p.m.

Si la soumission de quelque résident du Pont Billing est acceptée, le point de départ pourra être changé en conséquence.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, peuvent être consultés et des blancs de formules de soumissions peuvent être obtenus aux bureaux de poste du Pont Billing et d'Ottawa et à ce bureau.

T. P. FRENCH, Inspecteur des postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa. 15 avril 1884.

PERDU

Sur la rue Cumberland, un portefeuille contenant une petite somme d'argent. Celui qui le trouvera est prié de le remettre au No. 161, rue York. Une piastre sera remise à celui qui le rapportera.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR.

4 décembre 1884 1a

7e an... Par année... Pour six mois... Pour quatre mo... Edition... Pour l'année... Payon... LOUIS LU... LE... Ottawa... OU CA FI... No. 10 con... plus drôte d... calotte des... certain per... que vous tr... ble, avec qu... qui, impertu... coup de dig... sous les qu... tente une fa... qu'à qu'ars... coups de cra... seigne ont... voisin que l... Le mode c... connu; au... aujourd'hui... ses, néanm... l'a essayé, s... pétrin. U'n'y a p... lui qui ne v... d'abord no... s'étend en... loureuse n... de nous app... la sagesse, s... surément... cœur, conf... mode-tie... le tremble... n'ont jama... nous, tout... rate et nous... charme. Maintena... dépouille u... de matame... convertissai... dans son c... tonne de... colère. D'a... sommes pas... seulement à... mauvais fe... tations n'on... le sourire... notre artic... choses y s... nom. Vous... notre accus... irrécusable... pas même... tement E... vérité, qu'a... Canada ni... l'élection d... s'est impos... et n'ayant... de réponse... elle s'est j... croire rev... ments. V... m. l'n! L... journaux... même M... aura décl... était l'hom... son parti... acte de foi... une réfuta... disait ce... que nous... en réponse... lui et la V... que les déf... autre cho... et un écri... vateur: "On ne... la populat... paroisse n... erphique s... établit-on